

AUDIERNE

Un port dans la ville



Bulletin Municipal d'Informations

Juin 2010





SOMMAIRE

❖ A LA UNE

Le mot du Maire
Un point sur les finances



Pages 3 à 4

❖ VIE SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale
Les Haliades
Les jardins familiaux



Pages 5 à 7

❖ TRAVAUX

Rénovation lourde de la rue Marcellin Berthelot
La plage de Trescadec
Les divers travaux sur la commune
La Maison du Port



Pages 8 à 11

❖ ENFANCE-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Contrat Educatif Local 2010
Aire de jeu du môle du Raoulic
Exposition *Repentirs*



Pages 12 à 14

❖ ASSOCIATIONS

Le Musée Maritime
La SNSM
Le dessus des Halles



Pages 15 à 19

❖ SPORT

Beach-Soccer
Volley-Ball Club du Cap-Sizun
Le football au féminin dans le Cap-Sizun



Pages 20 à 21

❖ INFOS PRATIQUES

Environnement
Le parking de la Pointe du Raz
Office du Tourisme
Avis de recherche : Chauve-souris
Communiqué de la Poste
Les armoiries de la ville : rectificatif



Pages 22 à 24

❖ AGENDA ESTIVAL

Les expositions
Les animations



Pages 25 à 26

❖ ETAT-CIVIL

Page 27

LE MOT DU MAIRE



Audiernaises, Audiernais,



J'espère que le printemps rayonnant que nous connaissons depuis quelques semaines augurera d'un été non moins ensoleillé.

Je souhaite à toutes et à tous de profiter de ces mois de vacances que beaucoup d'entre vous consacreron à leurs petits-enfants, à leurs proches et amis.

Pour vous tous, de nombreuses animations ont été programmées : les festou-noz, le beach-soccer, le 145^{ème} anniversaire de la SNSM, la fête du 13 juillet, la fête foraine... Tout ceci, en collaboration étroite avec notre office du tourisme, dont la parution du guide 2010, nouveau dans sa conception, a également suscité un grand intérêt de votre part, des touristes et des professionnels.

Ces touristes qui sauront apprécier la nouvelle Maison du Port, la plage et son accessibilité facilitée par une « escaladune », un fleurissement de la ville en constante progression, malgré les actes de vandalisme récurrents que nous ne pouvons que déplorer et tenter de combattre...sans oublier le dynamisme incontestable des commerçants de la ville.

Nous vous parlons depuis deux ans des grands travaux d'infrastructure routière. La rue Marcellin Berthelot et la rue de Keridreuff ne sont plus des projets mais des réalités concrètes. Comme nous l'avions fait pour la rue Berthelot, notre maître mot sera la « concertation » tout au long du chantier de Keridreuff. Les riverains de cette rue seront ainsi conviés en mairie très prochainement.

Toutes les actions que je désire mener avec mon équipe sont essentiellement destinées à améliorer votre quotidien. Mais je vous demande aujourd'hui de nous donner en retour quelques gestes de citoyenneté : nettoyer ou fleurir votre environnement proche, ne pas déposer vos encombrants trop tôt...ni trop tard. A l'heure où à tout niveau de la société l'on parle d'économie et de solidarité, sachons nous prendre un peu en charge pour le bien de tous.

La solidarité : Habitat 29 en est un vivant exemple. Nous mettons en place en lien avec eux et l'association de Kerivoas les jardins familiaux, qui seront un lieu d'échanges, de citoyenneté et où on pourra savourer le plaisir de la récolte.

La ville, en partenariat avec Kan Ar Mor, le Conseil Général, la Région et l'Etat, a inauguré le nouveau foyer de vie et d'accueil médicalisé « Les Haliades » à Roz ar Brefet.

Le 18 juin à 10h30, une manifestation importante a lieu Place de la France Libre pour rendre hommage aux 252 civils de votre canton engagés dans les forces françaises libres, dont certains ont embarqué sur l'Ar Zenith au lendemain de l'appel du Général de Gaulle. Vous êtes toutes et tous conviés à cette manifestation.

Au dessus des Halles, l'association Art-Ria présente tout au long de l'année des expositions contemporaines et des animations auprès des enfants.

J'espère vous en convaincre, mon équipe et moi-même essayons de vous apporter un cadre de vie agréable, en mettant tout en œuvre pour accueillir ceux qui souhaitent vivre dans notre belle ville.

Je remercie les associations qui œuvrent tout au long de l'année pour apporter des animations diverses, tant culturelles que sportives, et chaleur auprès des personnes âgées.

Solidarité, culture, économie sont nos priorités.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Jacqueline DONVAL

UN POINT SUR LES FINANCES



Réuni en séance le 09 avril 2010 le conseil municipal a approuvé les comptes administratifs 2009.

En voici les principales lignes :

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **2 301 426.95 €**

Les dépenses sont de **2 032 955.42 €**

Le résultat de l'exercice est donc positif de **268 471.53 €**



Le conseil municipal a décidé d'affecter cet excédent de fonctionnement en totalité aux investissements 2010.

En investissement, les recettes s'élèvent à **785 453.50 €** et les dépenses à **548 394.96 €** soit un solde d'exécution positif de **237 058.54 €**

En 2009 le total des subventions versées aux associations s'élève à 31 022.40 €

Le montant de la dette au 30 avril 2010 est de 1 212 215 € soit 524 € par habitant.

Pour le budget 2010, compte tenu de la diminution des dotations de l'état, le conseil municipal a décidé **l'augmentation de 2 % des recettes fiscales** (les taux étaient inchangés depuis 5 ans). Cette hausse entraînera une dépense moyenne de 8.91 € par habitant pour l'année.

Le budget 2010 prévoit des opérations d'équipement à hauteur de 1 499 055 €

Les principales dépenses prévues sont les suivantes :



- 468 774 € pour la réfection totale de la rue Marcelin Berthelot
- 286 920 € pour les travaux de voirie
- 193 162 € pour le rond point du stum
- 171 600 € pour la maîtrise des eaux pluviales de la rue d Kéridreuff,
- 64 004 € pour l'achat de véhicule,
- 50 600 € pour la mise en sécurité de la falaise de la plage de Trescadec,
- 40 927 € pour l'aire de jeux pour enfants,
- 36 671 € pour des travaux à la mairie,
- 35 906 € pour les toilettes de l'école Pierre Le Lec,
- 29 744 € pour l'aménagement du centre ville,
- 29 214 € pour des travaux au stade de Locquéran,

La maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'investissement est indispensable pour maintenir des finances saines et un endettement raisonnable pour notre ville.



Le Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un organisme distinct de la mairie. Il est administré par un conseil d'administration, présidé par le maire, qui comprend notamment des personnes qualifiées dans le secteur social.

Il est composé de 8 membres tenus au secret .Ils se réunissent régulièrement à huis clos pour examiner les cas qui leur sont présentés et prendre en commun les décisions qui leur paraissent les meilleures. Ces décisions font l'objet de délibérations soumises au contrôle de la légalité.

Le C.C.A.S. reçoit une subvention de la Commune et gère son propre budget. Il peut également recevoir des dons.

Il collabore étroitement en liaison avec les travailleurs sociaux pour essayer de trouver des solutions aux cas difficiles. Après examen des ressources, il peut accorder des aides financières complémentaires aux personnes en difficulté.

Son rôle est aussi d'être à l'écoute de tous ceux qui rencontrent des problèmes dans leur vie quotidienne et il peut également donner des conseils, communiquer des adresses utiles, servir d'intermédiaire avec l'administration. Il est à la disposition de tous les citoyens en toute confidentialité.

Il assure différentes missions directement orientées vers la population : aide et accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants et familles en difficulté, lutte contre les exclusions.

Conseil d'Administration du CCAS

Présidente : Jacqueline Donval, Maire ;

Vice Présidente : Joëlle Moalic-Verecchia, Adjointe chargée de l'Action Sociale et de la Solidarité ;

Membres :

Elus : Joëlle Moalic-Verecchia, Jocelyne Quillivic, Christian Heurté, Françoise Montanaro

Nommés par le Maire : Marcien Bontonnou, Aimée Normant, Marie-Thérèse Moan, Marie-Laure Gutton

Secrétaire : Anne BLOCH « Je suis à votre disposition du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 pour tout renseignement en matière d'aide sociale (secours alimentaires, RSA, aide juridictionnelle, CMU) ».

Repas des aînés

Le CCAS met aussi en place le repas des aînés qui permet aux personnes isolées de partager un moment de convivialité et d'amitié en période de fin d'année.

Colis de Noël

Les Audiernais, Audiernaises âgés de plus de 75 ans et plus, n'ayant pas assisté au repas offert par le CCAS, ne sont pas oubliés. Elus et membres du CCAS ont procédé à la distribution des colis à leur domicile.

Une attention toute particulière est portée sur le choix du colis.

Fin 2009, 160 colis ont été remis aux personnes seules, 42 aux couples, 46 à la maison de retraite.





Fête des voisins



La fête des voisins est l'occasion de rencontrer ses voisins pour développer la convivialité afin de rompre l'anonymat et l'isolement qui règnent souvent dans nos villes.

Dans une société où se développe le repli sur soi, nous voulons simplement affirmer que connaître ses voisins permet de mieux vivre ensemble.

Mais au-delà d'une soirée de fête dans l'année, nous souhaitons renforcer au quotidien les petits services entre voisins et pourquoi pas, instaurer une solidarité de proximité.

Cette soirée est organisée par la Commune d'Audierne en partenariat avec Habitat 29 sur le site de la résidence de Kérivoas.

Le portage des repas

Bien manger est une nécessité pour rester en bonne santé, mais un problème de santé, une difficulté à se déplacer ou un coup de fatigue peuvent constituer les freins à une alimentation équilibrée. Des solutions existent qui contribuent au maintien à domicile, évitent l'isolement de la personne et rassurent les proches. La solution de portage de repas de qualité et variés, à domicile, s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans. Si vous êtes intéressés par ce service, vous pouvez contacter le CIAS au 02.98.74.98.98

Secours alimentaire

Pour bénéficier des services du Secours Alimentaire il faut s'adresser au CCAS.

Après évaluation de la situation financière, une attestation de trois mois renouvelables est fournie. Souvent, trois ou six mois suffisent pour passer un cap difficile. Les bénévoles accueillent les personnes en difficulté tous les jeudis matin (9h15-11h15) au local situé 104 rue du 14 juillet, à Audierne.

Les aides pour les plus démunis

Les personnes en grande difficulté financière peuvent bénéficier d'aides pour se maintenir dans leur logement, d'un accès préservé à la fourniture d'eau, d'énergie et de téléphone.

Le tarif spécial de première nécessité pour l'électricité (TPN)

Les ménages à faibles revenus (dont les ressources annuelles sont inférieures à 7 521,11 €) et qui disposent d'un contrat de fourniture d'une puissance inférieure ou égale à 9 KVAS peuvent bénéficier du tarif spécial de première nécessité. Ce tarif s'applique sur les 100 premiers kilowattheures mensuels et sur l'abonnement. Il prend la forme d'une réduction de 30 à 50 % selon le nombre de personnes composant le foyer.

Pour tout renseignement, contacter le numéro vert : 0 800 333 123

Le tarif spécial de solidarité pour le gaz (TSS)

La tarification spéciale du gaz naturel consiste en une déduction forfaitaire pour leur résidence principale. Elle concerne les personnes titulaires d'un contrat de fourniture de gaz naturel ou dont l'immeuble d'habitation est chauffé collectivement au gaz naturel et qui remplissent certaines conditions de ressources. Ce tarif spécial est accordé pour un an avec possible renouvellement.

Pour tout renseignement, contacter le numéro vert : 0 800 333 124

Les réductions sur l'abonnement au téléphone

Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ou de l'allocation adulte handicapée (AAH) peuvent obtenir une réduction sur leur abonnement au téléphone.

Les organismes qui versent le RSA, l'AAH ou l'ASS (Caf, MSA...) délivrent chaque année aux allocataires une attestation. Il suffit de demander à son opérateur téléphonique à qui l'envoyer. La réduction est appliquée après réception de l'attestation.



Les Haliades



Habitat 29 a réalisé Impasse Aviateur François Le Meur, pour le compte de l'association Kan Ar Mor (gestionnaire de l'établissement), un établissement d'accueil pour des personnes adultes majeures, hommes et femmes, souffrant d'un handicap psychique sévère, en situation de grande dépendance.

Le Foyer de Vie et d'Accueil Médicalisé « Les Haliades » émane du projet de restructuration d'un établissement existant, mais devenu obsolète au regard de l'évolution des problématiques des résidents.

L'établissement accueille 42 personnes, tous bénéficiant d'une orientation de la Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées et d'une notification de prise en charge par l'Aide Sociale Départementale et 20 d'entre eux bénéficient d'une prise en charge en Accueil Médicalisé.

Son financement est assuré par le Conseil Général du Finistère pour la partie hébergement et fonctionnement, et par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales pour le « forfait soin ». Au total, le montant du budget annuel avoisine les 3 000 000 € pour l'année 2010. Les résidents sont sollicités à hauteur de 70 % de leurs ressources.

Le projet d'établissement repose sur 4 axes :

- la notion « **d'habitat** » : l'établissement est **l'habitation** des résidents
- l'accompagnement **individualisé** : chaque personne bénéficie d'un projet revu tous les ans
- la **socialisation** : le plus possible en relation avec son environnement
- le **soin** : notion intégrée au projet de vie des résidents

La construction de ce nouvel établissement nous a permis d'apporter aux résidents un environnement adapté à leurs problématiques, d'offrir 10 places d'accueil supplémentaires, d'augmenter de 5 places notre agrément en Accueil Médicalisé et enfin de créer 7 emplois.



Les Jardins Familiaux de Kerivoas

Cette promesse faite par Madame le Maire lors des réunions de quartiers est en voie de se concrétiser :

- Un terrain communal a été trouvé en accord avec les habitants, il a été travaillé et a reçu un apport de terre végétale
- Une association loi 1901 est créée avec comme partenaires :
 - * Les volontaires inscrits pour occuper une parcelle
 - * Habitat 29
 - * La ville
- Les jardiniers amateurs bénéficieront du soutien technique du service des espaces verts de la ville.
- Des achats de semences groupés vont être organisés.
- Une réflexion est en cours pour trouver un système d'arrosage qui ne soit pas onéreux pour les jardiniers et la commune.



Maintenant au travail et à la détente dans un esprit de convivialité et de bonne humeur, dans le respect de l'environnement et des voisins.



Rénovation lourde de la rue Marcellin Berthelot

Première tranche : de la rue Victor Hugo à la rue Hoche



Les travaux connexes se terminent : renouvellement et enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Après la mise en place de candélabres (lampadaires), les anciens poteaux seront déposés en juin.

A signaler la particularité de ce nouvel éclairage public à ampoules de technologie LED, économie en énergie.

A partir de mi-septembre, pour une durée de 3 mois, les travaux d'aménagement vont débuter : raccordement des eaux pluviales, voie en enrobé, trottoir pour les piétons en continu, stationnement unilatéral en long et d'un seuil passe-pied le long des habitations. Les surlargeurs restantes permettent un aménagement paysager. Le but final est de sécuriser les déplacements des riverains.



Deuxième tranche : de la rue Hoche à la rue Gay Lussac

En 2011 : enfouissement des réseaux (à finaliser avec le Syndicat d'Electrification) puis réaménagement à l'identique de la première tranche.



La Plage de Trescadec

Une analyse a été effectuée par le bureau d'études Abrotech Ouest, concernant la stabilité du talus rocheux qui surplombe la plage de Trescadec. Ce talus d'une longueur de 110 mètres, est très fréquenté en période estivale. Sa hauteur varie entre 5 et 8 mètres et son inclinaison entre 50 et 90°. De plus, la crête du talus est occupée à l'Est par un restaurant et sa terrasse, et à l'Ouest par un muret le séparant de la voirie. Compte tenu de la fréquentation de la plage, le talus présente de forts risques de chute de blocs rocheux.



Le confortement doit éliminer ces risques :

- sur l'ensemble du site : mise en place d'un grillage plaqué par barres d'ancrage
- escalier : purge manuelle des blocs et clouage par barres d'ancrage

Les travaux de confortement du talus rocheux s'effectuent du 31 mai au 17 juin 2010 et sont réalisés dans le cadre du Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles Mouvement de Terrain.



Les divers travaux sur la commune

Rue Michel Le Bars

Après la pose de trottoirs surélevés côté Est, des travaux de revêtement, d'abattage d'arbres dangereux et de canalisation d'eaux pluviales ont été effectués. Cette amélioration ne doit pas inciter les automobilistes à augmenter leur vitesse !



Travaux routiers prévus au 2ème semestre

L'hiver a été rude pour nos routes. La liste des interventions nécessaires est longue. Un budget spécifique est alloué chaque année.

- Rue Charles Le Goffic avec traitement des eaux pluviales
- Rue Jean-Jacques Rousseau (partiellement)
- Rue de Kergadec
- Rue des Montagnards
- Rue du Phare
- Rue de la Résistance, Gay Lussac, Stalingrad (point à temps)
- Rue Kléber (reprises ponctuelles)



Le jardin cinénaire

Les services techniques sont intervenus au cours du mois de mars et d'avril dernier, au cimetière de Kermabon, pour créer et réaliser un jardin cinénaire.

Ce jardin est dessiné et tracé sur les composantes du style dit « à la Française ».

Il regroupe treize cavurnes et différentes formes de topiaires de buis et de haies périphériques délimitant un espace de forme carré.



La stèle, place de la France Libre

Les services techniques ont réalisé un support en pierre afin de mettre en place la stèle, qui sera inaugurée le 18 juin prochain, place de la France Libre.

Construction d'un escalier en pierre sur l'aire du Mât Fenoux

Réalisé par le service des espaces verts, ces travaux se sont conclus par la pose de 2 bancs qui font le bonheur des citoyens.





Aménagement d'un jardin à la Bibliothèque



Le service des espaces verts a réalisé ce chantier en utilisant les matériaux en stock aux serres de Locquéran et des traverses de chemin de fer. L'objectif étant d'embellir l'espace existant et de proposer un meilleur accueil en ce lieu très fréquenté. Ce travail a permis, entre autres, aux apprentis et stagiaires du service, de se former aux différentes techniques utilisées en paysage urbain.

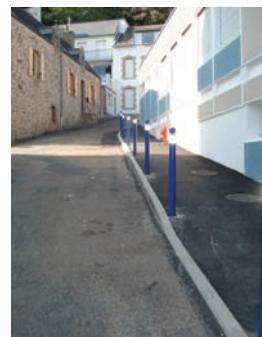
Mise en place d'une « escaladune »

Le service bâtiment a posé ce tapis en bois afin de faciliter l'accès à la plage, aux personnes à mobilité réduite.



Sécurisation aux abords de l'Ecole Pierre Le Lec

Après la réalisation d'un trottoir, des potelets ont été installés par les services techniques de la ville afin de sécuriser les lieux.



Travaux au dessus des Halles

Le service bâtiment a aménagé l'étage des Halles pour répondre aux besoins des différentes associations : réalisation de cloison avec porte d'accès, mise en place d'un WC et d'un lavabo, réalisation d'un placard de rangement avec 3 portes séparées, fourniture et mise en service d'un chauffe-eau électrique.



N'oublions pas également les divers travaux effectués par le service voirie, relatifs à l'entretien des routes (débroussaillage, grattage des mauvaises herbes...) ainsi que tous les petits travaux qui satisfont le bien être des habitants de notre commune.

Projet de la rue de Keridreuff

Ces travaux vont nécessiter au préalable le remplacement du réseau d'eaux usées (très ancien et en mauvais état) puis le remplacement de la canalisation d'eau potable (sous la direction du Syndicat des Eaux), la mise en place du réseau d'eaux pluviales et la remise en état de la chaussée.

La création du réseau d'eaux pluviales sera effectuée dans le cadre du Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles Mouvement de Terrain où les dangers sont essentiellement dûs à la non-maîtrise des eaux pluviales qui entraînent, à ce jour, des infiltrations d'eau dans les habitations en contrebas. La commune se doit donc de réaliser un réseau.

Les travaux débuteront à compter de mi-septembre pour une durée approximative de 6 mois avec une interruption pendant les fêtes de fin d'année. Une information sera donnée aux riverains dès que le planning général des travaux sera validé par tous les intervenants.

Projet de réhabilitation du vestiaire principal au Stade de Locquéran

Laissé à l'abandon depuis de nombreuses années, une remise en état général de ce vestiaire de ce vestiaire sera effectuée au second semestre pour permettre au Football Club du Goyen d'assurer les entraînements, avant de recevoir les compétitions, en alternance avec le terrain d'Esquibien.



Maison du Port

La ville d'Audierne, possédant une vocation maritime forte a inauguré le samedi 5 juin 2010 la nouvelle structure d'accueil des plaisanciers. Ce projet est issu d'un état des lieux marquant la vétusté des locaux et leur dispersion dans la ville.

Le bâtiment est situé face aux pontons du port de plaisance. Il comporte un bureau d'accueil, des sanitaires et des douches accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un WC public indépendant et accessible de l'extérieur complète le dispositif. Dans une démarche structurante incluse au centre ville, un point de gestion des déchets est également positionné à proximité des pontons.



Cette création s'inscrit dans une démarche environnementale durable selon les points suivants :



- ✓ L'intégration des locaux dans un bâtiment existant exposé au sud apporte naturellement un bilan positif au niveau calorique et lumineux. La façade en verre translucide améliorant encore cette disposition.
- ✓ Les sanitaires sont alimentés par une réserve issue de la récupération des eaux de pluie.
- ✓ La production d'eau chaude est assurée par des panneaux solaires.
- ✓ Les lavabos sont équipés de déclenchement électronique et de limiteur de débit permettant de cerner au mieux le juste besoin en eau.
- ✓ Toutes les canalisations sont regroupées dans un couloir technique permettant la détection rapide d'une éventuelle fuite d'eau.
- ✓ La ventilation de type double flux avec échangeur et récupérateur de chaleur permettra une économie énergétique évaluée à 60%.
- ✓ Dans les sanitaires des détecteurs de présence commandent l'éclairage assuré par des diodes à basse consommation d'énergie.



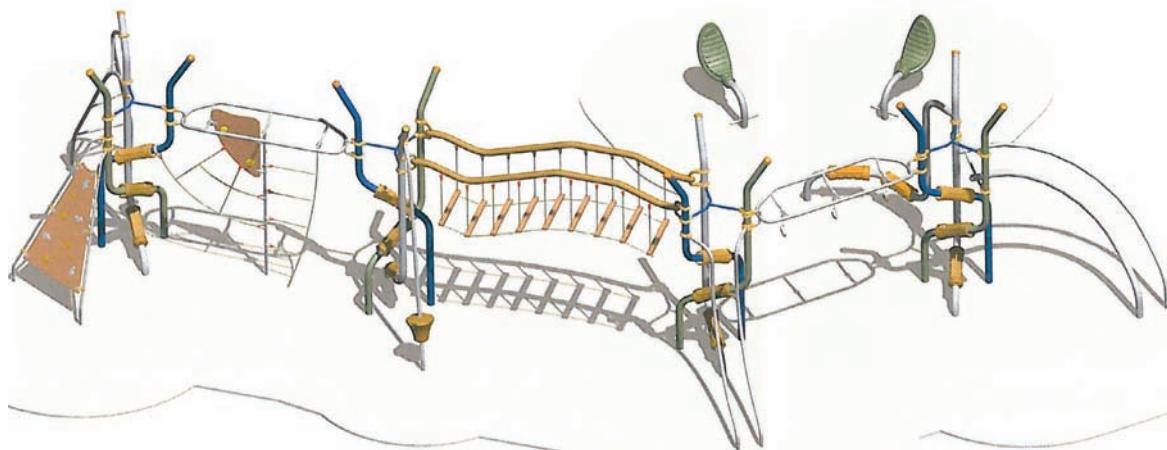
Et enfin la sécurité générale dans le périmètre du port de plaisance est renforcée grâce à l'installation de bouées de sauvetage sur chaque ponton.



Aire de jeu du môle du Raoulic

Un nouveau jeu dès cet été

Après plusieurs réunions de travail, la Commission Jeunesse et Sport a finalement arrêté son choix sur le jeu représenté par la photo ci-dessous, parmi les nombreuses propositions qui lui sont parvenues. Les travaux de définition et de sélection de celui-ci ont été réalisés avec le concours du responsable des services techniques, du responsable du service espaces verts et sous les conseils avisés de l'animateur sportif. Les élèves des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 des écoles Pierre Le Lec et Ste Anne ont également apporté leur concours en acceptant de participer à un sondage afin d'indiquer quel était le jeu qu'ils préféraient parmi les dix pré-sélectionnés par la commission élargie. Le résultat du vote, organisé dans chaque école par Frédéric Jonneaux, l'animateur sportif, a confirmé le choix des élus. Ce jeu a en effet obtenu 42,8 % des voix.



Cette structure correspond donc à toutes les caractéristiques, tant ergonomiques qu'environnementales, fixées par la commission jeunesse, ainsi qu'aux attentes des enfants auxquels elle est destinée. Elle offre la possibilité de 15 activités motrices différentes et peut accueillir jusqu'à 23 sportifs âgés de 7 à 12 ans.

Exposition « Repentirs »

Mairie d'Audierne
13 juillet - 20 août 2010

du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h - le samedi de 10 h à 12 h

HENRI DOUARINOU



HENRI DOUARINOU

Dans cette exposition, l'artiste originaire d'Audierne nous présente une série d'œuvres de la première moitié des années 80, qui pour la plupart sont des repentirs ; elles recouvrent entièrement ou partiellement des réalisations antérieures, datant en majorité de la précédente décennie.

Elles présentent de ce fait une structure archéologique évoquant par strates les évolutions d'un travail pictural qui s'étend sur une quinzaine d'années.

Le sujet en est exclusivement le portrait, qu'il soit réel ou fantasmé.

Du lundi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.
Le samedi de 10 h 00 à 12 h 00. Entrée libre et gratuite.



Contrat Educatif Local 2010

Le contrat éducatif local est un dispositif qui permet d'offrir un cadre pour la mise en place d'ateliers en direction du jeune public ainsi que d'obtenir, pour ce faire, une petite mais nécessaire participation financière de la part de l'état (ainsi 2 000 € (environ 6% du budget global) ont été demandés cette année). A travers ce contrat, la volonté de la municipalité d'Audierne est de proposer des activités qui répondent aux attentes et besoins des enfants et des jeunes à un tarif accessible à tous.

Pour l'année 2010, 8 fiches ont été rédigées. Les activités sont généralement mises en place sur l'année scolaire mais certains ateliers peuvent débuter en cours d'année si le nombre d'inscrits est suffisant.

Les ateliers indiqués en bleu sont effectifs depuis la rentrée 2009 et concernent environ une centaine d'enfants chaque semaine (selon l'activité, l'inscription étant faite soit pour l'année scolaire, soit le jour même de l'atelier).

L'atelier arts visuels sera débuté à la rentrée 2010. L'atelier jardinage également. Le projet destiné à impliquer les jeunes dans la vie sociale locale par le biais du tissu associatif est en cours de mise en place.

Accompagnement à la scolarité - Aide aux devoirs

Objectif : permettre à des élèves d'être encadrés le soir après le temps scolaire pour leur travail scolaire, en parallèle de la garderie municipale.

Lire et faire lire (Cycle 1 (MS-GS) et cycle 2 - 6 enfants maximum par séance)

Lectures à voix haute offertes par des bénévoles, de 13h00 à 13h30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Objectifs :

- proposer des activités de détente et de rencontres propices à certains apprentissages sur le temps de l'inter-cours du midi,
- développer le goût, le plaisir de la lecture. Enrichir la culture littéraire personnelle de l'enfant.
- permettre à tous les enfants (cycles 1 et 2 en priorité) de bénéficier de temps d'écoute de lectures offertes (= offrir « la lecture du soir » que certains n'ont pas à la maison).
- développer des liens inter-générationnels : permettre des moments de rencontre, d'échanges.

Public visé : enfants déjeunant au restaurant scolaire communal.

Ateliers d'activités éducatives et culturelles sur le temps de pause de midi

Un atelier par jour, parmi les suivants :(liste non exhaustive).

Atelier informatique et Internet (Cycle 3 - 10 enfants maximum par séance)

Temps de jeu ou de recherche documentaire.

Jeux éducatifs (Cycle 3 - 12 enfants maximum par séance)

Apprentissage de jeux de société, de jeux éducatifs, traditionnels et contemporains, pouvant favoriser le renforcement de certains apprentissages dans les domaines de la langue et des mathématiques. Fabrication de jeux.

Jardinage (Cycle 2 ou 3 - 8 enfants par séance)

Créer un lieu de pratiques et d'échanges inter-classes, favorisant par son caractère collectif, l'apprentissage de la citoyenneté.

Acquérir des notions de jardinage, dans le respect de l'environnement (développement durable : apprendre à cultiver sans produit chimique).

Objectif : Proposer des activités de détente et de rencontres propices à certains apprentissages sur le temps de l'inter-cours du midi.

Public visé : enfants déjeunant au restaurant scolaire communal.





Atelier éducatif : activités manuelles

Pour l'année scolaire 2009-2010, deux ateliers d'1h30, le mercredi après-midi. (6 enfants maximum par atelier)

Objectifs :

- offrir des activités éducatives sur le temps extra-scolaire,
- répondre aux envies, aux attentes des enfants en terme d'activités,
- démocratiser l'accès aux loisirs par l'application d'une politique tarifaire adaptée (coût modique).

Public visé : enfants de 6 à 11 ans.

Eveil sportif jeune public

Proposition d'activités physiques variées, adaptées aux jeunes enfants, sous forme d'ateliers de pratique.

Objectifs :

- permettre l'accès à des pratiques physiques pour les jeunes enfants (3-6 ans) ne pouvant être accueillis dans des structures sportives club.
- favoriser le développement de comportements citoyens favorisés par la pratique de jeux collectifs.

Public visé : enfants de 3-6 ans (1 atelier d'1 h 00 par semaine de 10 enfants maximum).

Pratiques sportives innovantes

Proposition d'activités physiques variées, adaptées à l'âge des enfants, sous forme d'ateliers de pratique.

Objectifs :

- offrir des pratiques sportives variées (non proposées par les clubs locaux), organisées sur des cycles successifs au cours de l'année scolaire.
- favoriser le développement de comportements citoyens favorisés par la pratique de jeux collectifs.

Public visé : enfants de 6 à 11 ans (2 ateliers d'1 h 00 par semaine de 12 enfants maximum).

Arts visuels - Ateliers de pratiques artistiques

Ateliers d'expression plastique en lien avec les expositions programmées tout au long de l'année dans l'espace « Le dessus des halles ». Mise en réseau avec des œuvres du patrimoine plastique national et international (histoire des arts). Temps de rencontre et d'échange avec les artistes exposés.

Objectifs :

- favoriser la pratique artistique, éduquer le regard, en lien avec des expositions d'artistes, dans le lieu de l'exposition.
- rendre les expositions accessibles aux enfants et aux jeunes : apporter des références culturelles liées à l'histoire des arts, donner l'occasion de se familiariser avec les expositions par la découverte de techniques artistiques (dessin, peinture, collage, photographie, arts numériques...)
- participer à des expositions.

Public visé : enfants et jeunes de 8 à 15 ans. (1 atelier pour les 8 - 11 ans, 1 atelier pour les 11 - 15 ans)

Impliquer les jeunes dans la vie sociale locale par le biais du tissu associatif

Faire découvrir des pratiques sportives, culturelles ou de loisirs variées et donner envie de s'y investir : mise en place d'ateliers de découverte (cycle de quelques ateliers).

Favoriser l'épanouissement personnel et collectif, le bien-être. Impulser une dynamique, inciter à adopter un mode de vie actif.

Favoriser la participation à l'organisation et à la réalisation de fêtes locales (fest noz...), de manifestations de solidarité (Téléthon ...), d'actions et de pratiques existantes (Aprèm'di jeux...) ou projetées (lecture à domicile auprès de personnes âgées, collecte de la mémoire du passé, nettoyage des plages ...).

Encourager la prise d'initiatives et de responsabilités et permettre la mise en place de nouveaux projets, de nouvelles actions et activités par les jeunes eux-mêmes (élaboration du projet, mise en place, participation et/ou encadrement, suivi ...), en direction de différents publics.

Objectifs :

- permettre aux jeunes de s'investir dans la vie sociale locale par une fréquentation plus accrue des structures associatives présentes aussi bien en tant qu'acteur qu'en tant que « consommateur ».
- favoriser les liens inter-générationnels.
- démocratiser l'accès à des pratiques sportives, culturelles et de loisirs par l'application d'une politique tarifaire adaptée.

Public visé : 11 - 18 ans (Les contenus et modalités des activités étant adaptés selon l'âge du public concerné)



Le Musée Maritime



Audierne et le sauvetage en mer, une très longue et très riche histoire.

Les côtes du Cap Sizun sont assurément parmi les plus dangereuses de France.

Si cette dangerosité est quelque peu masquée aujourd'hui, les accidents de mer, grâce à l'évolution des moyens de navigation et à la fiabilité des embarcations, sont moins meurtriers, il faut se replacer dans le contexte de la fin du 19^{ème} et le début du 20^{ème} siècle. Les embarcations d'alors, mues à la voile et aux avirons, n'étaient pas pontées pour la majorité d'entre elles et ne disposaient quasiment daucun moyen de navigation.

La baie d'Audierne ne présentait aucun abri sûr hormis le port d'Audierne extrêmement difficile d'accès par tempêtes de sud ou de sud-ouest à cause de la barre qui se forme sur le haut fond de la Gamelle et qui vient croissant de dangerosité jusqu'au bout du môle du Raoulic.

Que dire de la Chaussée de Sein et de ses milliers d'écueils et du Raz de Sein et de ses courants.

C'est ainsi que dès 1864-1865 années de la création de la toute nouvelle société nationale de sauvetage la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés (SCSN), il fut décidé d'implanter une station à Audierne (4^{ème} en France) et à Sein (14^{ème}).

De leur création jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle Audierne et Sein seront avec Molène les stations qui cumuleront le plus de sorties de sauvetage. 343 pour Audierne, 325 pour Molène et 235 pour Sein, Le Conquet, en 4^{ème} position, cumulant 174 sorties et le Grau du Roi en 20^{ème} place, 81 sorties.

La première médaille accordée par la SCSN sera attribuée à la station d'Audierne.

L'an passé nous avions traité l'histoire du sauvetage. L'histoire du sauvetage en France avec la création des sociétés nationales, la SCSN puis les HSB, l'histoire du sauvetage dans le Cap Sizun tout particulièrement avec les stations SCSN d'Audierne (1865) et de Sein (1866), de Sein à nouveau avec les HSB en 1903, puis le Loch en Primelin (1907) et Pors Poulhan (1926).

Nos stations capistes ont effectué de très nombreux sauvetages et sauvé d'une mort quasi certaine des milliers de marins en péril.



Le 1^{er} canot d'Audierne le N°7 et la 1^{ère} médaille.

Tous ces sauvetages se sont faits bien sûr avec des canots mais surtout par les hommes, par les sauveteurs.

Ils furent des milliers dans le Cap Sizun à participer et continuent à œuvrer à cette formidable épopée qu'est le sauvetage en mer. Nous avions abordé l'an dernier l'aspect humain du sauvetage, faute de place nous ne l'avions pas développé.

L'exposition 2010 est centrée sur les hommes, sur les sauveteurs du 19^{ème} siècle et de la première moitié du 20^{ème} siècle.



*La mise à l'eau du **Général Béziat** au Poul. René et François Autret ainsi que Raymond Coullandre ont commandé ce canot qui détient aujourd'hui à Audierne le record de longévité : 45 années de service.*



Le patron René Autret

On y trouvera les portraits de Jules Conseil, Bargillat, Eugène Raymond, l'abbé Salaün, le curé Charlès recteur de Sein, les Sénans Menou (Ambroise père et fils et Pierre-Yves) et Hervisenfin le capiste Thomas.

On y trouvera bien sûr les portraits des audiernais Autret (René et François) et Coullandre qui ont donné leurs noms à deux rues d'Audierne.

La famille Autret avec 30 membres de la famille embarqués sur les canots de sauvetage pendant près de 75 ans méritait un focus particulier.

Un petit ouvrage retracant l'histoire de cette famille exemplaire et réalisé par Christian Bolzer, président de l'antenne quimpéroise du Centre Généalogique du Finistère et Michel Bescou du Musée Maritime du Cap Sizun paraîtra au début de l'été.

Cet ouvrage est publié par le Musée Maritime du Cap Sizun.

Enfin les 7 et 8 août prochain la station SNSM locale commémorera les 145 ans de la station.

L'exposition sera ouverte du 14 juin au 19 septembre 2010 tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 heures 30 à 18 heures 30.



La SNSM



Le Sauvetage en Mer : une histoire d'hommes, de marins tous dévoués à la grande cause de solidarité des gens de mer, mais aussi de leurs familles restées à terre. Tant de malheurs mais aussi le courage, le bonheur et la fierté de sauver des vies.

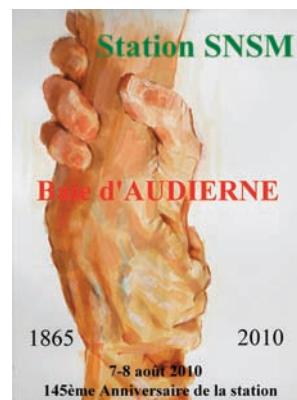
C'est de tout cela que nous a parlé Jacques THOMAS, président de la SNSM Baie d'Audierne, lorsqu'il nous a reçus dans les bureaux mis à sa disposition sur le port de Poulgoazec.

C'est donc à une grande fête que Jacques THOMAS et son équipage nous convient le 7 et 8 août prochain, avec la participation de Maud Fontenoy, porte parole de l'UNESCO pour les océans, et vice-présidente du conservatoire du littoral.

Ce temps fort, comme il nous l'a expliqué, a pour objectifs de célébrer le courage et l'abnégation des bénévoles de la SNSM et d'expliquer et éduquer nos contemporains à la sécurité en mer.

Les ports de Ste Evette, Audierne et Poulgoazec seront le théâtre d'animations maritimes, en présence de quatre canots de la SNSM, d'hélicoptères de la sécurité civile et de la marine nationale, pour des démonstrations dans notre port.

La station SNSM Baie d'Audierne a été créée le 11 novembre 1865. Les premiers canots étaient en bois et armés d'une dizaine d'avirons. Les premiers moteurs sont arrivés dans les années 50.



Aujourd'hui la station est composée de 28 équipiers dont 2 femmes. Une partie des fonds viennent de l'argent recueilli étant totalement versé à la station qui en assure l'entière gestion, ce qui n'empêche pas la solidarité entre station lorsque le besoin s'en fait sentir. Jacques THOMAS nous l'a bien précisé en soulignant l'importance de ces dons au regard du coût élevé d'entretien du canot et surtout de son renouvellement éventuel lorsqu'il aura fait son temps.

Le canot actuel se nomme « Amiral Amann », du nom de l'homme qui dirigea la SNSM durant 18 ans avant la fusion SNSM/HSB.

Samedi 7 août

10h-12h : Parrainage officiel de la manifestation

(au gymnase du Lycée Professionnel Jean Moulin)

- Arrivée et accueil de Maud Fontenoy et des invités
- Présentation de la station (histoire, effectifs, etc...)
- Signature du « Livre d'Or »
- Sortie en mer avec Maud Fontenoy (dépôt de gerbe aux marins périls en mer)
- Apéritif

14h-17h : Démonstration de sécurité

(au port de Poulgoazec)

- Démonstration de sauvetage par les Nageurs-Sauveteurs SNSM
- Percutage de radeaux de survie
- Hélitreuillage avec SNS 068 par les hélicoptères Lanvéoc et du SDIS 29
- Démonstration de chien Terre-Neuve
- Présentation des nouveaux matériels

Dimanche 8 août

10h-11h30 : Démonstration de sécurité

(port de Ste Evette)

- Percutage de feux à main, fumigène
- Percutage de radeaux de survie
- Démonstration de chute à la mer avec Vêtement à Flotabilité Intégrée
- Présentation des nouveaux matériels

11h-12h30 / 14h30-17h30 : sorties en mer sur les canots de la SNSM (port d'Audierne)

De nombreuses autres animations sont prévues tout au long du week-end, et animées par le groupe « AVEL TREZ ».

Le dessus des Halles



L'espace d'art contemporain *Le dessus des halles* est ouvert :

- le **mercredi et le dimanche, de 15 h 00 à 18 h00,**
- le **samedi, de 10 h 00 à 13 h 00 et de 15 h 00 à 18 h00.**

L'accès aux expositions est libre et gratuit.

Les objectifs d'*Art-Ria*, l'association qui a en charge ce lieu, sont de :

- proposer aux habitants du Cap-Sizun une offre culturelle de qualité tout au long de l'année (et non seulement pendant l'été),
- promouvoir toutes les formes d'arts contemporains : vidéo, sculpture, peinture, dessin, écriture...
- viser la qualité sans être élitiste, s'adresser à tout un chacun en proposant différents niveaux et formes d'expression, au travers d'expositions mais aussi d'animations (soirées lecture, conférences, ateliers enfants et ados...),
- offrir une médiation en direction de tous les publics, avec une attention particulière en direction des scolaires et des jeunes du territoire,
- viser la proximité artiste-public, en permettant systématiquement des rencontres, des échanges.

Art-Ria propose donc une **programmation annuelle**.

Les **expositions passées** ont rencontré un vif succès. Cela témoigne de l'intérêt porté à l'art contemporain par la population du Cap-Sizun et prouve, s'il en est besoin, que ce lieu a sa raison d'être.

La toute première exposition **Gestation d'un lieu** a reçu **322 visiteurs** en décembre-janvier et un avis très favorable de la population du Cap.

Tempête a accueilli 457 visiteurs sur cinq semaines (du 17 mars au 24 avril).

Cette exposition a permis de montrer le travail d'un vidéaste, Didier Tallec qui travaille à l'Ircam à Paris et est professeur de musique à Trégunc ; d'un jeune graphiste de Mahalon, Olivier Guerlain ; d'un photographe, Raymond Horlo et de Marion Zylberman, de ses dessins et de ses carnets de voyage.

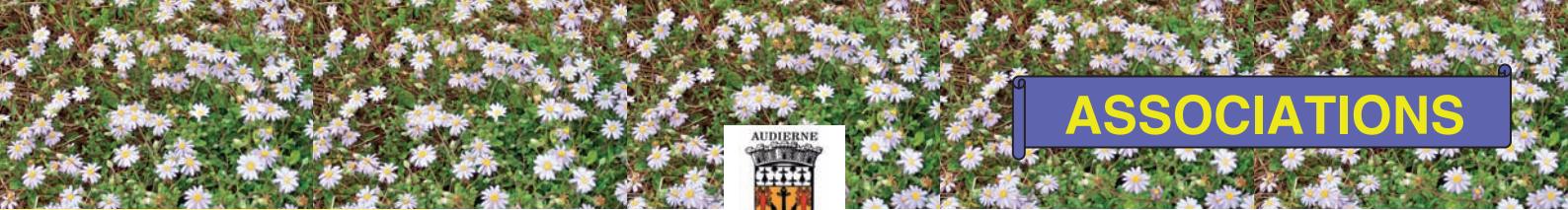
La longue route (Aujourd'hui, le 17 février, 2 167^{ème} jour de mer...) a attiré 163 personnes du 26 avril au 13 mai. **Morio**, un artiste quimpérois qui travaille sur de très petits formats au crayon 3B, nous a présenté quelques-uns de ses 2 167 dessins par lesquels il rend compte jurementlement d'un voyage intérieur.



Hung Rannou vient de nous faire l'honneur de sa visite, en toute simplicité. Ce peintre quimpérois, né au Vietnam, est d'envergure internationale. Les galeries de New-York et de Londres, entre autres, lui font les yeux doux.



Patrick Béchet, président d'*Art-Ria* et Hung Rannou lors du vernissage, le 15 mai.



L'après-midi conte et la soirée lecture ont également suscité de l'intérêt.



Petits et grands ont été très attentifs à l'écoute de la légende de la ville d'Ys, lue et adaptée par Françoise.

Lors de la soirée dédiée à l'œuvre de Jean-Pierre Abraham, dans le cadre de l'exposition *Tempête*, Gérard Mével a totalement captivé son auditoire (une cinquantaine de personnes). Par sa lecture et sa mise en scène, il nous a notamment fait revivre les moments forts relatés par l'auteur de sa vie sur le phare d'Ar Men au large de l'île de Sein.

Prenez bonne note des dates des **expositions à venir** :
(après une pause estivale durant laquelle la galerie sera confiée à Art à la Pointe)

Septembre - Octobre

Une vingtaine de peintres du Sud Finistère présenteront sur un format imposé (100 x 100 cm) leurs réflexions autour de la mer.

Octobre - Novembre

Mick Pouillard et Annelise N'Guyen des ateliers de Kervillé à Beuzec-Cap-Sizun, installeront leurs sculptures sur métal, sur le thème des nuages et des courants marins.

Décembre

Et puisque du visiteur à l'artiste, il n'y a qu'un pas ... à franchir, la galerie lance un appel à la population capiste pour alimenter en œuvres cette exposition de fin d'année. Si le format (20 x 20 cm) est imposé, support et technique seront laissés au libre choix de chacun.

Cette exposition est ouverte à tous, sans sélection, et plusieurs créations par personne peuvent être proposées, à condition d'être indépendantes l'une de l'autre. Avis donc aux amateurs que nous souhaitons très nombreux.

Vous pouvez, dès à présent vous inscrire en appelant Patrick Béchet au 02.90.07.38.68 ou en laissant vos coordonnées en mairie à l'attention d'Anne Pichavant qui transmettra.

Si vous souhaitez être informé par mail des dates d'expositions, de vernissages et d'animations, vous pouvez contacter Art-ria afin de figurer dans son carnet d'adresses :

art.ria29@gmail.com





Beach Soccer



Les trois premiers tournois de l'été sont déjà complets. Le 26 juin, le tournoi adulte hommes rassemblera six équipes de Bretagne, des Bouches-du-Rhône et de Lorraine. Le 27, le tournoi féminin fera jouer neuf équipes de cinq départements, dont des équipes de l'Aisne et des Deux-Sèvres. Les 3 et 4 juillet, BSA sera le premier club en France à organiser un tournoi national en catégorie jeunes. Complet lui aussi, il fera venir dans le Cap-Sizun 780 personnes : les 32 équipes inscrites, soit 256 jeunes, et ceux qui les accompagnent. 545 personnes seront logées dans le Cap-Sizun. Tous ces tournois se dérouleront sur la Plage de Trescadec.

Jacques OLIVA, président du Beach Soccer, a participé fin avril à une réunion d'information de la Fédération Française de Football, relative à l'organisation du National Beach Soccer 2010. Ce challenge international imaginé par la société JCO, revêt un intérêt tout particulier cette année, car la Ligue de football amateur a souhaité s'y associer.

La réunion avait pour but de présenter les conditions d'organisation de cette deuxième édition et d'échanger avec les représentants des ligues régionales, qui auront en charge la mise en place des phases qualificatives régionales. La phase finale se déroulera au Prado, Marseille, du 25 au 27 juin prochain.

De son côté, Jacques OLIVA n'attend qu'un signe de la Ligue de Bretagne, lui signifiant son soutien, pour finaliser la préparation de la compétition au niveau régional.



A noter que pour assurer le bon déroulement des manifestations organisées par l'association, les services techniques de la ville sont également mis à contribution dans diverses tâches :

- aménagement du terrain sur la plage
- mise en place d'un coffret électrique
- mise à disposition des bancs et tables du Comité d'Animation
- fourniture de plantes pour les différentes manifestations
- mise à disposition d'un camion





Volley-Ball Club du Cap-Sizun

Le VBCS est maintenant lancé depuis quelques mois. Le club de volley loisirs se porte bien et compte aujourd'hui 24 adhérents qui viennent essentiellement des communes d'Audierne, de Plouhinec et d'Esquibien, mais aussi de Cléden Cap Sizun, de Plogoff et de Primelin. Quelques volleyeurs se déplacent même de communes plus éloignées telles que Pont L'Abbé, Poullan sur Mer, et Landudec.

Les entraînements se déroulent tous les jeudis, de 20H00 à 22H30 à la salle de sports du collège de Locquéran. Deux niveaux partagent le créneau. Les joueurs confirmés jouent ensemble pendant qu'un entraînement spécifique d'environ une demi-heure, encadré par un des joueurs confirmés (par roulement), permet aux joueurs débutants de travailler la technique. Puis les niveaux se mélangent pour former des équipes qui s'affrontent dans une ambiance très détendue et prompte à la franche bonne humeur.



Le VBCS accueille des joueurs de tous âges, hommes et femmes, et propose une séance d'essai à tous les joueurs intéressés. Pendant les mois d'été, probablement de juillet à septembre selon la météo, le club déplacera ses séances sur la plage de Pors Péré à Esquibien (face au bar Le Roulis). Il est également à noter que la commune d'Audierne installera ses filets de beach-volley dès le mois de juin afin de satisfaire les besoins du club. Pour contacter le club, il est possible de vous rendre directement à la salle de sports le jeudi soir, par mail : i.volley@laposte.net, ou par téléphone au 06.24.97.08.63 ou au 06.62.66.67.11.

Le football au féminin dans le Cap-Sizun

L'unique équipe féminine du Cap-Sizun a vu le jour en 2002 grâce à l'initiative d'Alex KERIVEL, et l'adoption immédiate du projet par la présidente du club de l'ES Beuzec, Armelle BALCON.

C'est ensemble : joueuses, entraîneurs, et dirigeants, que l'ESB féminines, s'est construit un véritable palmarès, qu'on espère voir encore s'agrandir.

Challenge « qualité foot » : Devant 50 autres équipes, l'équipe remporte en 2003 le challenge « qualité foot », qui a pour objectif de valoriser les clubs de foot de Bretagne pour leurs actions dans l'encadrement des équipes et l'esprit de convivialité. L'équipe s'est vu offrir par la même occasion, la médaille de la ville de Beuzec.



Coupe de Bretagne et Challenge de France Féminin : En 2005, après une remarquable prestation en Challenge de France féminin (5^{ème} tour), équivalent de la coupe de France chez les hommes, les filles atteignent les quarts de finale de la Coupe de Bretagne.

Coupe de district : En 8 ans, l'équipe a perdu seulement deux fois ce trophée.



Championnes du Finistère : L'équipe est sacrée championne du Finistère en 2007 et décroche par la même occasion, son billet pour la DH. L'équipe évoluera deux années consécutives au niveau régional, en affrontant des clubs de renommée tels Rennes, Saint-Malo, Lorient, St Brieuc mais aussi le Stade Quimpérois.

Actuellement l'équipe évolue en PH, et recrute, afin de continuer à faire briller leur étoile. Pour les filles désireuses de chauffer les crampons, et de rejoindre un club, où l'ambiance prime par-dessus tout, n'hésitez pas à prendre contact.

Tel : 02-98-70-48-01 / Mail : esb-feminines@hotmail.fr



Environnement

RAMASSAGE DES DÉCHETS

1^{ère} semaine COMPLÈTE de chaque mois – A déposer uniquement la veille

LUNDI : déchets verts (branchages **en fagots**, herbes longues **en gerbes**, herbes **en sacs ou cageots**)

MERCREDI : encombrants (ferrailles...) dans des proportions raisonnables

VENDREDI : verre (si possible déposer dans les cloches à verre au point environnement)

Afin d'alléger les ramassages des déchets, nous vous signalons que deux déchetteries sont à la disposition des citoyens capistes.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES

	PONT-CROIX		PRIMELIN	
Lundi	9h – 12h	14h – 18h		14h – 18h
Mardi	9h – 12h	14h – 18h	9h – 12h	14h – 18h
Mercredi	9h – 12h	14h – 18h	9h – 12h	
Jeudi	9h – 12h	14h – 18h	9h – 12h	
Vendredi	9h – 12h		9h – 12h	14h – 18h
Samedi	9h – 12h	14h – 18h		

POINT ENVIRONNEMENT

La municipalité demande aux citoyens de respecter les points environnements mis à leur disposition et de n'y mettre que les ordures appropriées. Merci de ne pas y déposer les déchets verts et encombrants.



DÉJECTIONS CANINES

Afin de garder la ville propre, nous demandons aux propriétaires d'animaux de ramasser les déjections de ces derniers, y compris sur les plages, afin d'éviter quelques surprises aux usagers de ces lieux. A noter également que des poubelles ont été installées sur les différentes plages afin que chacun ramasse ses détritus et fasse preuve de civisme.

TERRAINS NON ENTRETIENUS

Il est demandé aux propriétaires fonciers de procéder ou faire procéder au nettoyage de leur(s) terrain(s), dans les meilleurs délais, afin d'éviter tout risque de nuisance sur la commune.

Le parking de la Pointe du Raz

Les habitants des communes du Cap Sizun ont désormais la possibilité d'accès gratuit aux parkings de la pointe du Raz.

Pour les habitants d'Audierne, il faut se présenter en mairie muni de la carte grise du véhicule, d'un justificatif de domicile (facture ErDF, eau...), et d'une pièce d'identité.

La mairie délivre une autorisation d'accès qui doit être présenté à la maison du site afin d'obtenir un badge.



Office du Tourisme

Le guide **2010** est paru et disponible à l'office de tourisme situé 6 rue Victor Hugo à Audierne.

Tél : 02 98 70 12 20

Site internet : www.audierne-tourisme.com

Adresse internet : accueil@audierne-tourisme.com

Vous y trouverez tous les renseignements facilitant un séjour agréable dans le Cap Sizun :

La découverte du Cap Sizun

Les loisirs

La nature

Les adresses utiles

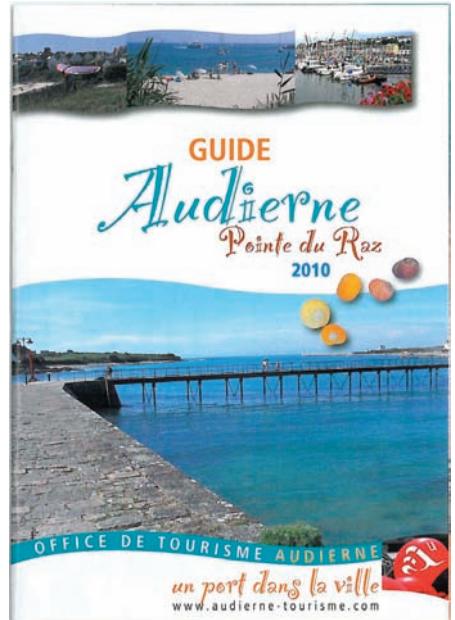
Le patrimoine religieux

Les hébergements (hôtels, locations, chambres d'hôtes, campings, gîtes)

Les restaurants

Le calendrier estival 2010

Les infos pratiques (commerces, services...)



Une brochure très attractive qui permettra aux visiteurs et résidents d'apprécier la qualité de l'accueil en Cap Sizun, son patrimoine historique et Audierne qui justifie pleinement son appellation : **Un port dans la ville**

Avis de recherche : Colonie de grands rhinolophes (chauve-souris)



Les chauves-souris sont des mammifères rares et menacés. Ces animaux sont strictement insectivores. L'été, les femelles se regroupent en essaims pour mettre au monde leur unique petit de l'année. L'usage des pesticides et la destruction des milieux naturels a fait chuter dramatiquement les effectifs de ces espèces.

Le Grand rhinolophe, très sensible aux pollutions, est certainement l'une des espèces les plus en danger. C'est pourquoi les 35 colonies de reproduction connues en Bretagne sont suivies avec attention. Le Grand rhinolophe est très facilement reconnaissable : cette grande chauve-souris mesure environ 45 cm d'envergure.

Au repos, elle s'enveloppe complètement dans ses ailes et se suspend librement aux voûtes, ce qui lui donne un aspect de cocon noir. Elle est dotée d'un nez en forme de fer à cheval, très visible de près. L'été, les grands rhinolophes se regroupent sous les toitures, dans des endroits chauds, calmes et accessibles de plein vol comme des granges, pentys, garages...

Durant l'été 2008, dans le cadre d'un inventaire, nous avons observé une femelle gestante de grand rhinolophe en chasse dans le bois de Suguensou à Audierne. Il existe donc dans les combles d'un bâtiment proche de ce site une colonie reproduction. Elle peut être située sur les communes d'Audierne, d'Esquibien, de Plouhinec ou de Pont-Croix. Nous lançons donc un avis de recherche : si vous savez où se trouve cette colonie, merci de nous le signaler. Le but est de localiser le gîte pour réaliser le comptage annuel des effectifs et ainsi connaître l'état de santé de cette population.

Contact : Josselin BOIREAU – josselin.boireau@gmb.asso.fr

Groupe Mammalogique Breton - www.gmb.asso.fr – Maison de la Rivière – 29 450 SIZUN – Tél. : 02.98.24.14.00



Communiqué de la Poste

Chaque jour, le facteur dépose votre courrier dans votre boîte aux lettres. Pour améliorer la qualité de la distribution (surtout lors du remplacement du facteur titulaire) et éviter de déposer dans votre boîte du courrier destiné à quelqu'un d'autre, la Poste vous recommande d'étiqueter votre boîte aux lettres avec vos noms et prénoms.

Pour ce faire, la Poste vous propose, afin de vous libérer de tout souci, de faire graver sur un support adapté, les mentions souhaitées. Un choix de deux coloris vous sera proposé :

- un fond vert ou doré
- une ligne ou deux lignes

Ce service est payant.

Pour tout renseignement, vous pouvez en parler directement à votre facteur ou vous rendre au guichet de la Poste, située rue Lamartine à Audierne

Les armoiries de la ville : rectificatif

Dans le bulletin municipal de décembre 2009 nous avions écrit que les armoiries d'Audierne avaient été créées par Mr Le Men archiviste du Finistère

Mr Paul Cornec, bien connu des Audiernais pour les recherches historiques sur Audierne et le Cap Sizun a bien voulu nous faire part de ses remarques et précisions :

Il nous dit que René François Le Men, que nous avons cité, côtoie à l'époque deux Audiernais : Amédée de l'Ecluse châtelain de Locquéran et Hyacinthe le Carguet percepteur à Audierne.

Ce dernier capiste de sang par sa mère est le personnage qui a le plus écrit sur le Cap-Sizun à la fin du 19^{ème} siècle.

Ils sont rejoints par Emile de l'Ecluse châtelain de Keristum. Emile est maire d'Audierne de 1871 à 1898 et c'est sur son initiative que Le Men va composer les armoiries de la ville.

Le Carguet en témoigne en 1910 de sa participation à l'élaboration de ces armes et rapporte la description et la signification de ce blason qu'en fit Le Men lors de la séance du 29 juin 1879 à la société archéologique : « Sur champ ondé d'azur, une ancre de marine accostée de deux homards, avec un merlu en pointe ».

L'azur représente la mer, l'ancre la navigation et le commerce maritime, les merlus les anciennes pêcheries, les homards la pêche côtière actuelle.

Concernant les merlus (Le Carguet l'écrit avec un s, autre orthographe possible) il est intéressant de noter qu'à la fin du 19^{ème} siècle, dans le Cap Sizun comme ailleurs, chaque paroisse avait son blason, son sobriquet.

Les Audiernais quand à eux étaient affublés du sobriquet de « Pen Merlu », « têtes de merlus »... à cause de l'abondance de merlus qu'on y pêche.

D'ailleurs la venelle descendant des capucins, s'appelait autrefois « venelle des merlus »

Paul Cornec termine sa mise au point : « Le Men n'en fut que le dessinateur, le metteur en forme. L'initiateur en fut Emile de l'Ecluse. Et Hyacinthe Le Carguet le conseiller technique pour les éléments historiques composant son contenu

Merci à Paul Cornec pour ces précisions d'un grand intérêt historique



COMMUNE DU FINISTÈRE-BRETAGNE



Les expositions

Musée Maritime – Rue Laënnec (tous les jours) :

- du 14 juin au 19 septembre : exposition « Les sauveteurs du Cap-Sizun ».

La Galerie – 15 rue Louis Pasteur :

- du 1^{er} juin au 30 septembre : exposition peintures, sculptures, bois, céramique...

Mairie :

- du 15 au 31 juillet : exposition « Repentirs » de Henri Douarinou.

Galerie G. TRIVIDIC et B. CHATEAU :

- du 9 juillet au 12 septembre : exposition de céramique et bijoux

Galerie Beurre et Œufs – 2 rue Danton (entrée libre de 10h à 12h et de 15h à 19h) :

- du 31 juillet au 14 août : exposition de Malou DAGORN (peinture à l'huile)
- du 24 au 30 juillet et du 15 au 21 août : exposition de Gabriel BLAIS
- du 15 au 23 juillet : exposition de Marion ROUSSEL

A l'Ancre de Chine – 1 rue Marcellin Berthelot (samedi 10h-18h, dimanche 10h-16h, en semaine sur rendez-vous) :

- de fin juin à début septembre : exposition de peintures « Lumières du Cap »

Au Gai Sabot – 12 rue Laënnec (ouverte juillet et Août de 10h30 à 12h30 et de 16h à 19h) :

- exposition collective de 15 artistes
- exposition personnelle d'Annelise NGUYÊN (sculpture métal) et Marine LÉON (dessin mine de plomb)

Arts à la Pointe, sur le thème du partage, du 12 au 31 juillet et du 1^{er} au 15 août :

Expositions à Audierne :

- Thomas RYSE, chapelle des Capucins
- Morgane LE GUILLAN, le dessus des Halles

Les animations

Le mois de juin

Vendredi 18 : représentation de « Le Voyage de Monsieur Perrichon » d'Eugène Labiche par la troupe de l'école Sainte Anne au cinéma le Goyen.

Samedi 19 : fête de la musique au centre-ville.

Samedi 26 : tournoi de Beach-Soccer adultes, plage de Trescadec.

Dimanche 27 : tournoi de Beach-Soccer Féminin, plage de Trescadec.



Le mois de juillet

Samedi 3 et dimanche 4 : premier tournoi national jeunes de Beach-Soccer, plage de Trescadec.

Samedi 10 : troc et puces à la salle omnisport, organisé par le comité d'animation.

Mardi 13 : bal populaire et feu d'artifice au centre-ville

Vendredi 16 : fest-noz aux Capucins, restauration sur place, payant.

Dimanche 18 : - journée nomade (randonnée patrimoine, pique-nique aux Capucins, exposition, concerts) de 9h à 23h.

- tournoi de Beach-Soccer adultes, plage de Trescadec.

Samedi 24 : tournoi de Beach-Volley, dès 14h sur la plage de Trescadec, gratuit.

Dimanche 25 : - aprèm'di jeux aux Capucins – gratuit.

- course pédestre « Casse Pattes », départ place de la République.

- premières rencontres des artistes et créateurs, toute la journée, place de la République.

Lundi 26 : concert de jazz « Clément Abraham Quartet » au centre ville, gratuit.

Le mois d'août

Vendredi 6 : fest-noz aux Capucins, restauration sur place, payant.

Samedi 7 et Dimanche 8 : 145^{ème} anniversaire de la SNSM.

Dimanche 8 : aprèm'di jeux aux Capucins – gratuit.

Lundi 9 : concert avec Les Mouezh Port Rhu au centre-ville, gratuit.

Mardi 10 : cinéma en plein air aux Capucins, gratuit.

Jeudi 12 : troc et puces à la salle omnisport, organisé par le comité de jumelage.

Samedi 14 : tournoi de Beach-Volley, dès 14h sur la plage de Trescadec, gratuit.

Dimanche 15 : - fest-noz aux Capucins, restauration sur place, payant.

- tournoi de Beach-Soccer adultes et jeunes, plage de Trescadec.

Dimanche 22 : braderie au centre-ville.

Du 27 au 30 : fête foraine, place du Général de Gaulle.

Dimanche 29 : pardon de Saint Raymond.

Mardi 30 : feu d'artifice

Tout au long de l'été

Du 15 juin au 31 août : atelier matelotage au Musée Maritime, les mercredis et jeudis de 10h à 12h.

Du 15 juin au 31 août : visite de l'Estran, les mardis et vendredi selon les marées. Renseignements à l'Office du Tourisme.

Du 1er juillet au 31 août (le 14 juillet est remplacé par le 13) : visites guidées du vieil Audierne, les mercredis de 10h à 12h. Rendez-vous au 9 rue Lamartine.

Juillet et Août : tous les lundis, concours de pétanque

Du 14 juillet au 18 août : marchés nocturnes, les mercredis à partir de 19h.



Naissance :

10.05.2010 : Robin GRACIA GUILLEN



Mariages :

17.04.2010 : Astrid de POULPIQUET de BRESCANVEL et Cyril VUILLEFROY de SILLY

17.04.2010 : Valérie MOULLEC et Cyrille GUILLOU

28.05.2010 : Joséphine MIRAILLE et Bertrand DONNART

Décès :

11.01.2010 : Henriette MOAN

12.01.2010 : Anne KERLOCH

20.01.2010 : Jean YOUÉNOU

23.01.2010 : Rose KERSAUDY

01.02.2010 : Denise LE TORREC

05.02.2010 : Paulette GOHIEC

10.02.2010 : Anna HERLÉDAN

26.02.2010 : Marie CARIOU

02.03.2010 : Marie-Anne GUILLAMET

16.03.2010 : Jean COSQUER

25.03.2010 : Célestine GONIDEC

30.03.2010 : Paulette NORMANT

04.04.2010 : André PELLAË

12.04.2010 : Daniel VERHILLE

13.04.2010 : Daniel LE GALL

18.04.2010 : André DAUFRÉNE

20.04.2010 : Michelle MASSON

04.05.2010 : Jean PELLÉ

06.05.2010 : Marie MAGADUR

06-05-2010 : André BÉTROM

10.05.2010 : Yvonne COSQUER

12.05.2010 : Elisabeth LABOUREL

13.05.2010 : Roger JENKINS

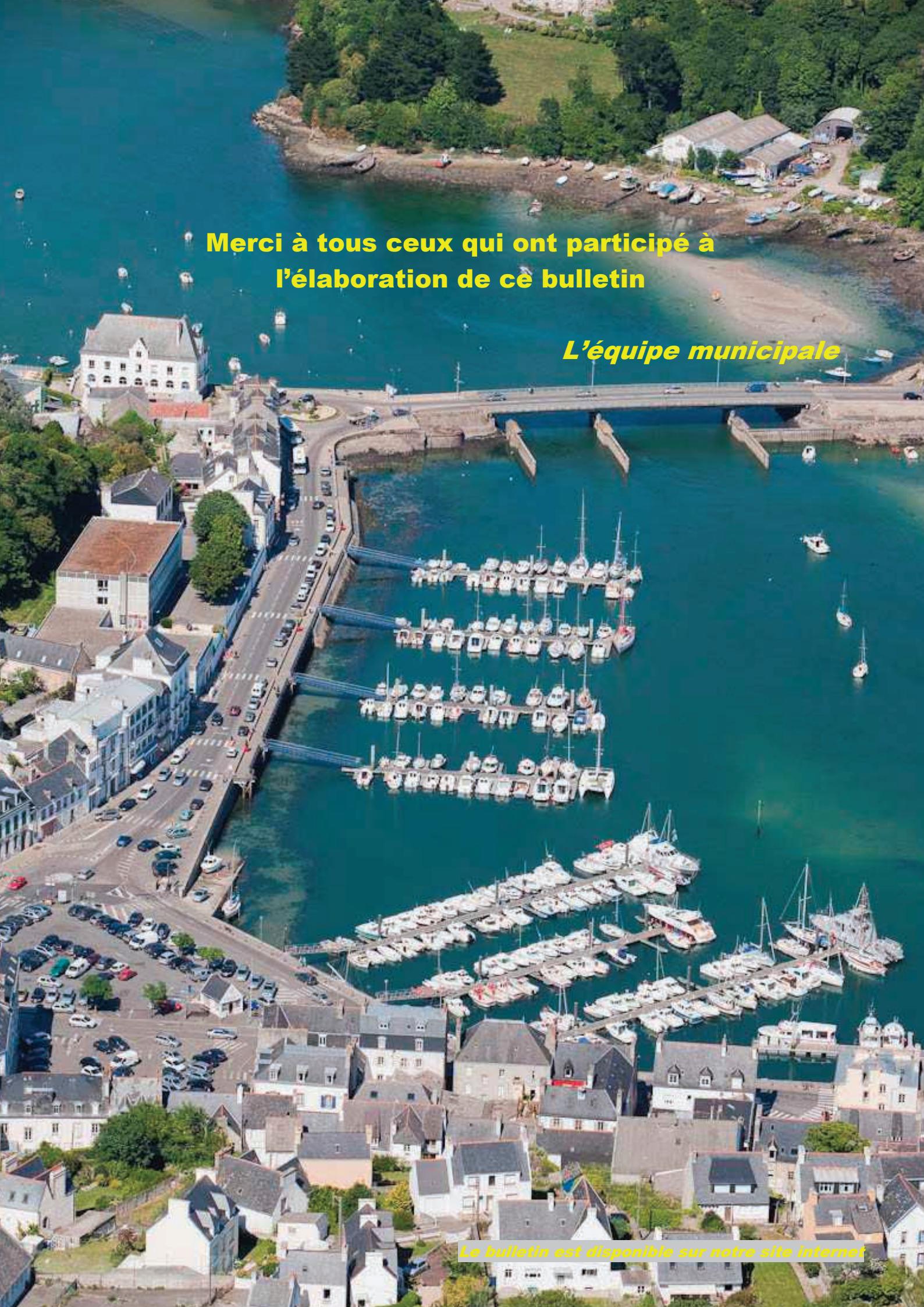
22.05.2010 : Thérèse PRIOL

03-06-2010 : Bernard COLIN

03-06-2010 : Clet MARZIN

01-06-2010 : Jean-Yves LE BORGNE



An aerial photograph of a coastal town. In the foreground, there's a marina filled with many sailboats and yachts. To the left, a road leads from the town towards the sea, with several cars visible. The town itself has buildings with grey roofs and some larger industrial or institutional buildings. The water is a deep blue-green color.

**Merci à tous ceux qui ont participé à
l'élaboration de ce bulletin**

L'équipe municipale